

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Avenant n°4 - Affaire n°21S0044 - Lot 3 Couverture/étanchéité

N° : VA_DEC2024_604
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles L2194-1 2° ; R2194-2 et R2194-3 du Code de la commande publique,

décidons

De conclure avec la société CANER, située à ROUVIGNIES (59220), titulaire du lot 3 Couverture/Etanchéité du marché Réhabilitation et extension de la scène nationale de la Rose des Vents, un avenant n°4 afin de prendre en compte l'ajout de prestations devenues nécessaires.

Montant du marché : 884 500,00 € H.T.

Avenant n°1 : Prolongation du délai d'exécution des travaux

Avenant n°2 : 136 944,90 € H.T. représentant une hausse de 15,48%

Avenant n°3 : -27 580,18 € H.T. représentant une moins-value de - 3.12 %

Avenant n°4 : 5 550.65 € H.T. représentant une hausse de 0.63 %

Nouveau montant du marché : 999 415.37 € H.T.

Imputation budgétaire: C/OP 201901 - 2313 024 2200 SFROSE

Politique publique (domaine-action-activité) : 13.1.1 Soutien aux institutions culturelles (Rose des vents, Musée d'Art Moderne)

Fait à Villeneuve d'Ascq
le jeudi 14 novembre 2024

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20240101-206057-AU-1-1
Date AR Préfecture : mercredi 20 novembre 2024